

CONDITIONS GENERALES DE REFERENCEMENT DIAGNOSTIQUEURS

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société OBJECTIFS ET STRATEGIE INFORMATIQUE, Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital 90.010 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 514 527 605, ayant son siège social au 25 avenue de Seringas Appt. 24 – 85 270 SAINT HILAIRE DE RIEZ (ci-après « **la Société** ») met à disposition des experts en diagnostic technique de biens immobiliers (plomb, amiante, termite, Loi Carrez, performance énergétique, électricité, gaz, Etat des Risques Naturels et Technologiques, etc.) (ci-après « **les Diagnostiqueurs** »), un service de référencement (ci-après « **le Service** ») sur le site « www.inter-proprieté.fr » (ci-après : « **le Site** »).

Article 2 – Accès au Site

Le Service offert sur le Site dans le cadre des présentes Conditions est strictement réservé à des experts en diagnostic technique (plomb, amiante, termite, Loi Carrez, performance énergétique, électricité, gaz, Etat des Risques Naturels et Technologiques, etc) de biens immobiliers qui sont certifiés par des organismes accrédités et ne peut en aucun cas être utilisés par des non professionnels.

Le Diagnostiqueur fait son affaire personnelle de la mise en place et de l'utilisation des équipements (ordinateur, logiciels, etc). et moyens de télécommunication permettant l'accès au Site, qui sont à sa charge exclusive.

Il conserve à sa charge les frais de télécommunication lors de l'accès à Internet et de l'utilisation du Site.

Article 3 - Acceptation des conditions générales de référencement

3.1 L'acceptation par le Diagnostiqueur des présentes conditions générales est matérialisée par une case à cocher dans le formulaire d'inscription au Service.

Le Diagnostiqueur déclare ainsi et reconnaît en conséquence avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte.

3.2 L'acceptation des présentes conditions générales ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Le Diagnostiqueur qui n'accepte pas d'être lié par les présentes conditions générales ne doit pas accéder au Site ni avoir recours aux prestations correspondant au Service (ci-après les « Prestations »).

3.2 Le Diagnostiqueur reconnaît avoir la capacité de conclure les présentes conditions générales.

L'Annonce garantit être un professionnel expert dans le domaine du diagnostic immobilier et certifié par un organisme accrédité.

En cas de violation des présentes clauses, la Société se réserve le droit de supprimer le référencement du Diagnostiqueur du Site et de conserver, à titre d'indemnité partielle, le prix versé, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être alloués à la Société en cas d'actions en justice.

Article 4 - Description et durée du Service

4.1 Le Service comprend les prestations suivantes :

- Une présentation du Diagnostiqueur sous la forme d'une fiche personnalisée correspondant à une page web destinée à être diffusée sur le Site (ci-après « la Fiche Personnalisée »)
- La possibilité de recevoir des demandes de devis express de diagnostics de clients via un formulaire prévu à cet effet,
- un espace sécurisé personnel (ci-après l' « Espace Privé ») pour modifier la Fiche Personnalisée
- Un lien vers votre site internet.

4.2 Chaque Diagnostiqueur s'engage à se référencer dans le département français correspondant à sa situation géographique ou dans un département français limitrophe, étant précisé que chaque Diagnostiqueur bénéficie d'une semi exclusivité de référencement sur le Site par code postal vis à vis des autres Diagnostiqueurs.

Par « semi exclusivité », on entend le fait qu'au maximum 2 (deux) Diagnostiqueurs seront référencés pour un même code postal.

4.3 Le Service peut être conclu pour une durée d'1 (une) année ou de 6 (six) mois à compter de la mise en ligne de la Fiche Personnalisée sur le Site.

Article 5 – Accès au Service

L'accès au Service pour les Diagnostiqueurs nécessite une inscription réalisée conformément à l'article 5 ainsi que le règlement du prix des prestations correspondantes conformément aux articles 6 et 7.

Article 6 - Modalités d'inscription au Service

Deux moyens pour s'inscrire au Service sont possibles :

6.1 Inscription en ligne sur le Site

Le Diagnostiqueur peut effectuer son inscription en ligne sur le Site. Pour ce faire, il doit :

- (i) Cliquer sur la rubrique « Experts en diagnostics immobiliers Inscrivez-vous ! ».

- (ii) Choisir un ou plusieurs code(s) postal(aux) séparés par des points-virgules et sans espace.
- (iii) Vérifier la disponibilité du ou des code(s) postal(aux) en cliquant sur « Vérifier la disponibilité du département avant inscription ».
- (iv) Si au moins un des codes postaux choisi est disponible et que le Diagnostiqueur souhaite poursuivre son inscription, remplir le formulaire prévu à cet effet,
- (v) Choisir la durée du Service,
- (v) Régler le prix correspondant conformément à l'article 6 et selon les modalités prévues à l'article 7.

Dès réception du règlement, des codes d'accès (login + mot de passe) lui permettant d'accéder à l'Espace Privé sera communiqué par e-mail au Diagnostiqueur.

Le Diagnostiqueur s'engage à garder ces codes d'accès confidentiels. Il est seul responsable de la protection et de la sauvegarde de ses codes d'accès et de leur utilisation par des tiers ou des actions ou déclarations faites l'intermédiaire de son Espace Privé, qu'elles soient frauduleuses ou non.

Il a également l'obligation de notifier à la Société dans les plus brefs délais tout usage anormal de son Espace Privé, la Société ne pouvant être responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un Diagnostiqueur.

6.2 Inscription par téléphone

Le Diagnostiqueur peut s'inscrire par téléphone. Pour ce faire, il doit :

- (i) Contacter la Société par téléphone au numéro suivant : 02 28 10 87 45
- (ii) Fournir les codes postaux susceptibles d'intéresser le Diagnostiqueur,
- (iii) Fournir les informations qui lui seront demandées par téléphone,
- (iv) Choisir la durée du Service
- (iii) Régler le prix correspondant conformément à l'article 7 des présentes.

Le Diagnostiqueur qui s'inscrit par téléphone reçoit alors un e-mail de confirmation contenant des codes d'accès (login + mot de passe) lui permettant d'accéder à son Espace Privé.

Le Diagnostiqueur devra alors se rendre immédiatement sur son Espace Privé afin de prendre connaissance des présentes conditions générales et les accepter selon les modalités prévues à l'article 2.

Il est expressément convenu que tant que les présentes conditions générales n'auront pas été acceptées et le paiement effectué, le Service ne sera pas en vigueur et le Diagnostiqueur ne pourra procéder à aucune modification sur son Espace Privé.

Le Diagnostiqueur s'engage à garder ces codes d'accès confidentiels. Il est seul responsable de la protection et de la sauvegarde de ses codes d'accès et de leur utilisation par des tiers ou des actions ou déclarations faites l'intermédiaire de son Espace Privé, qu'elles soient frauduleuses ou non.

Article 7 – Présentation du référencement

7.1 La Fiche Personnalisée est mise en ligne sous une forme et selon les moyens techniques que la Société juge les plus appropriés pour fournir le Service.

La conception et la réalisation de la Fiche Personnalisée sont entièrement assurées par la Société sur la base d'un modèle-type personnalisé en fonction de la couleur dominante du Diagnostiqueur, et à partir des informations qui sont fournies par le Diagnostiqueur.

Les Fiches Personnalisée sont rédigées en langue française.

7.2 Le Diagnostiqueur doit impérativement vérifier sa Fiche Personnalisée dès la mise en ligne et informer la Société de tout défaut de concordance avec les informations qu'il a fournies ou les erreurs éventuelles.

7.3 La Société se réserve le droit d'adapter le texte de la Fiche Personnalisée, sans toutefois en modifier le sens ou de la reclasser dans un souci de clarté et d'homogénéité afin de faciliter la compréhension du public.

Article 8 – Prix du Service

8.1 Les tarifs du Service sont ceux en vigueur au moment de la souscription du Service par le Diagnostiqueur. Les tarifs sont publiés sur le Site. Ils dépendent de la durée de souscription du Service.

A ce jour, pour un an, le prix est de 15 €HT (quinze euros hors taxe) par mois, soit 180 €HT (cent quatre vingt euros hors taxe) par an.

Pour six mois, le prix est de 20 €HT (vingt euros hors taxe) par mois soit 60 €HT (soixante euros hors taxe) par an.

8.2 La Société est en droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans préavis, et sans encourir de responsabilité de ce fait.

En cas de baisse des prix, les nouveaux tarifs seront applicables à toute inscription ou renouvellement réalisés après leur publication sur le Site. En cas de hausse des prix, les nouveaux tarifs seront applicables à toute inscription ou tout renouvellement après un mois suivant la publication de ces nouveaux tarifs sur le Site.

Article 9 – Conditions de paiement et mise en ligne

9.1 Un paiement complet est exigé avant la mise en ligne de la Fiche Personnalisée, cette mise en ligne dépendant quant à elle du mode de paiement choisi.

9.2 Le Service fait l'objet d'une facturation (toutes taxes en vigueur incluses) au jour de l'inscription au Service.

La facture sera établie par la Société au nom du Diagnostiqueur et transmise par courrier.

9.3 Le Diagnostiqueur règlera le prix du Service par l'un des moyens de paiement suivants :

(i) Par chèque, envoyé à la Société à l'adresse mentionnée à l'article 17. La Fiche Personnalisée est alors mise en ligne à réception du chèque et dans un délai de 48 heures ouvrables à compter de la réception du chèque, cette réception devant intervenir impérativement dans les 3 (trois jours) ouvrables à compter de la confirmation de l'inscription.

A défaut, le(s) codes postal(aux) pour le(s)quel(s) l'inscription est sollicitée redevient(nent) immédiatement disponibles. Dès lors, si une inscription est effectuée par un autre Diagnostiqueur et que son paiement intervient avant que le premier Diagnostiqueur ait régularisé la situation, ce dernier ne pourra rechercher la responsabilité de la Société pour la perte de la semi-exclusivité pour le(s) code(s) postal(aux).

(ii) En ligne par carte bleue de manière sécurisée (cryptage SSL). La Fiche Personnalisée est alors mise en ligne sous 48 heures ouvrables à compter du règlement.

(iii) En ligne via un compte « Paypal ». La Fiche Personnalisée est alors mise en ligne sous 48 heures ouvrables à compter du règlement.

9.4 Le prix est payable au comptant, en une seule fois, au moment de l'inscription au Service.

9.5 En cas d'incident de paiement, la Société se réserve le droit de suspendre la mise en ligne de la Fiche Personnalisée en cours, et d'annuler celles non encore exécutées, le tout, de plein droit, sans préavis ni indemnité.

Si cet incident n'est pas réglé dans le délai de 3 (trois) jours de l'envoi d'une alerte e-mail adressée au Diagnostiqueur par la Société, cette dernière pourra résilier l'accès du Diagnostiqueur au Service sans aucun remboursement des sommes éventuellement déjà versées par celui-ci et sans préjudice des indemnités qu'elle pourrait réclamer en justice.

9.6 Les sommes facturées qui n'ont pas été payées à l'échéance prévue portent, de plein droit, intérêt à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal, les frais de recouvrement étant à la charge du Diagnostiqueur.

Tous les frais de recouvrement des créances en retard de règlement seront à la charge du Diagnostiqueur.

9.7 En cas de remise de la créance impayée en recouvrement contentieux, après mise en demeure infructueuse par lettre recommandée avec accusé de réception, le Diagnostiqueur s'engage à payer à titre de clause pénale, et conformément aux dispositions de l'article 1226 du Code civil, une majoration de 15 % HT sur la totalité des sommes mises en recouvrement.

9.8 En cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire du Diagnostiqueur, la Société est en droit, dans les limites fixées par la loi, de résilier les présentes conditions générales.

9.9 Toute réclamation sur les éléments de la facture doit être portée à la connaissance de la Société dans un délai maximum de (8) jours ouvrables à compter de sa réception. Passé ce délai, aucune réclamation n'est recevable.

9.10 La T.V.A. est décomptée en sus des tarifs. Au cas où un nouvel impôt ou taxe serait créé sur le référencement, ces impôts et taxes seraient à la charge des Diagnostiqueurs et supportés par eux immédiatement.

Article 10 – Droit d’opposition de la Société

10.1 La Société se réserve le droit de refuser, modifier, suspendre ou retirer une Fiche Personnalisée incomplète ou qui serait susceptible de violer les lois et règlements en vigueur, ou encore qui serait contraire aux présentes conditions générales et/ou tout lien hypertexte qui serait contraire aux bonnes mœurs et à l’ordre public, présenterait un caractère politique ou confessionnel, serait non conforme au droit français, ou aux intérêts matériels ou moraux du Site, la Société étant seul juge et n’ayant pas à indiquer les raisons de son refus ou de la suspension.

10.2 Les Fiches Personnalisés ou liens hypertextes refusés car incomplètes ou contraires aux intérêts matériels et moraux du Site seront remboursés intégralement.

Les Fiches Personnalisées refusées ou suspendues par la Société pour non respect des présentes conditions générales, notamment car le Diagnostiqueur agit sans détenir de certification par un organisme accrédité ou a mis en ligne une Fiche Diagnostique sous une identité déguisée ou mentionnant de fausses informations, de même que les Fiches Personnalisées ou les liens hypertextes refusés ou suspendues car contraires aux lois et règlements en vigueur, ne seront pas remboursés et ne sauraient faire naître un droit à indemnité au profit du Diagnostiqueur, et ne saurait dispenser ce dernier du paiement.

Article 11 – Obligations du Diagnostiqueur - Responsabilité

11.1 Le Diagnostiqueur s’engage à utiliser le Site et le Service conformément aux présentes conditions générales et sans enfreindre les lois et règlements en vigueur. A ce titre, il s’interdit notamment d’utiliser le Site et le Service à des fins non professionnelles.

11.2 Le Diagnostiqueur autorise la Société à divulguer tout ou partie des informations transmises dans le cadre de la diffusion de son annonce.

11.3 Le Diagnostiqueur s’interdit, sous peine de poursuites judiciaires (i) tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des Services et Prestations, (ii) toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes de la Société, (iii) tous détournements des ressources système du Site, (iv) toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ce dernier, (v) toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification et (vi) tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société ou des utilisateurs du Site.

11.4 La Fiche Personnalisée paraît sous la responsabilité exclusive du Diagnostiqueur qui est seul responsable des informations constitutives de la Fiche Personnalisée (textes, coordonnées, logo, marques, créations graphiques, liens hypertextes, etc) qu’il fournit pour sa mise en ligne.

Le Diagnostiqueur garantit que toutes les informations qu'il donne lors de son inscription dans le formulaire en ligne sur le Site ou par téléphone, notamment de sa qualité de diagnostiqueur immobilier, sont exactes et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur ou malhonnête.

Il garantit être propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur les éléments graphiques et/ou textuels qu'il fournit et que ces informations n'enfreignent pas des droits de propriété intellectuelle de tiers.

Plus généralement il garantit la Société contre toute action ayant pour cause le contenu de la Fiche Personnalisée, et plus généralement l'exécution du Service.

11.5 Le diagnostiqueur s'engage, lorsqu'il modifie sa Fiche Personnalisée, à ne modifier que les informations relatives à ses coordonnées personnelles ou à ses textes.

11.6 En cas de non respect des obligations mentionnées au présent article et plus généralement des présentes conditions générales par le Diagnostiqueur, la Société se réserve le droit de suspendre voire de supprimer sa Fiche Personnalisée et de résilier l'accès du Diagnostiqueur au Service, sans aucun remboursement des sommes versées par le diagnostiqueur et sans préjudice de toute action en justice que la Société pourrait engager à son encontre pour la sauvegarde de ses droits.

A ce titre, le Diagnostiqueur s'engage à indemniser la Société de tout préjudice qu'elle subirait du fait du non respect par le diagnostiqueur des présentes conditions générales et garantit notamment la Société contre toute action fondée sur le caractère erroné, trompeur ou attentatoire aux droits (y compris des droits de propriété intellectuelles) de tiers, des informations constitutives de la Fiche Personnalisée.

11.7 Le Diagnostiqueur reconnaît et accepte que le référencement sur le Site n'entraîne aucune garantie quant au nombre de visiteurs qu'il pourrait générer. Les chiffres des visites de la Fiche Personnalisée sont néanmoins disponibles sur l'Espace Privé.

Le Diagnostiqueur reconnaît et accepte que la Société n'est pas tenue de lui assurer un quelconque nombre de retours de clients potentiels.

Article 12 - Responsabilité de la Société :

12.1 La Société agit en qualité de prestataire d'hébergement au sens de la Loi sur la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004. Elle assure le fonctionnement du Site et se contente de mettre à la disposition des utilisateurs du Site une plateforme technique permettant aux Diagnostiqueurs et aux visiteurs du Site de se mettre en relation. Elle n'intervient ni dans les discussions, ni dans les éventuelles transactions entre Diagnostiqueurs et visiteurs, dont elle ne saurait être responsable.

12.2 En conséquence, la Société n'est notamment pas tenue de vérifier la qualité, la cession, la conformité, l'état général des textes fournis par le Diagnostiqueurs, la capacité des Diagnostiqueurs à effectuer des diagnostics immobiliers envisagés ni la capacité des visiteurs à s'acquitter du prix des prestations desdits biens. Sa responsabilité ne saurait donc être engagée si les informations fournies dans la Fiche Personnalisée se révèle inexactes.

12.3 La Société s'engage à tout mettre en œuvre pour maintenir le Site dans un état opérationnel. Il s'agit toutefois d'une obligation de moyen. A ce titre, elle s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité du Site. La Société se réserve ainsi le droit d'interrompre temporairement et exceptionnellement l'accès au Site et au Service pour d'éventuelles interventions de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement du Site et/ou de son serveur. Les incidents techniques ou les interruptions de fonctionnement qui en découlent ne donnent droit à aucune compensation ou réduction de prix. En cas de modifications devant intervenir dans les conditions de diffusion de la Fiche Personnalisée, la Société prévient le Diagnostiqueur dans un délai raisonnable et recueille son accord sur les changements prévus.

12.4 De même, la Société ne saurait être tenue responsable des difficultés (vitesse d'accès, ralentissement) ou impossibilités momentanées d'accès au Site qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, et notamment en cas de force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations du réseau de télécommunication, les utilisateurs du site (Diagnostiqueurs et visiteurs) étant informés de la complexité des réseaux mondiaux et de l'afflux, à certaines heures, des utilisateurs d'Internet.

Dans ces circonstances, aucun retard ni défaut de diffusion de la Fiche Personnalisée ne peut justifier la résiliation du Service par le Diagnostiqueur ni donner lieu à une quelconque indemnité. Toutefois, à titre de compensation, la Société peut, à sa convenance, proposer à le Diagnostiqueur une prorogation de la durée de diffusion de la Fiche Personnalisée à raison de la durée du retard de diffusion causée par de telles circonstances.

12.5 La Société s'engage à référencer la Fiches Personnalisée sur les principaux moteurs de recherche Internet (Google, Yahoo, MSN Liv etc...) sans toutefois être tenu à une quelconque obligation de positionnement.

12.6 En tout état de cause, la responsabilité de la Société vis à vis du Diagnostiqueur est expressément limitée au prix payé pour la diffusion de la Fiche Personnalisée.

Article 13 – Correspondance avec la Société

Toute correspondance avec la Société doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : 12 Chemin des Aubrais BP 102 - 85270 Saint Hilaire de Riez

Téléphone : 02 28 10 87 45

Télécopie : 02 28 10 87 62

Adresse email : contact@inter-proprietes.fr

Article 14 – Droits de propriété Intellectuelle

14.1 Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus (textes, images, visuels, logos, marques, etc...) mis en œuvre par la Société sur le Site sont protégés par des droits de propriété intellectuelle en vigueur appartenant à la Société ou à ses partenaires.

Toutes reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ses éléments, y compris désassemblages, décompilations, décryptages, extractions,

téléchargement réutilisations, copies, en tout ou partie, sans l'autorisation de la Société, sont strictement interdits, sous peine de poursuites judiciaires.

14.2 Les droits de propriété intellectuelle afférents à la Fiche Personnalisée créée par la Société, à l'exception des textes, reste sa propriété.

La Fiche Personnalisée ne confère au Diagnostiqueur aucun droit présent ou futur, de quelque nature que ce soit, ni sur sa Fiche Personnalisée, ni sur le Site.

Article 15 – Durée - Renouvellement

15.1 Les conditions générales entreront en vigueur à compter de l'inscription du Diagnostiqueur et demeureront en vigueur pendant la durée choisie par le Diagnostiqueur conformément à l'Article 2.

15.2 Le Diagnostiqueur bénéficie d'une priorité pour la reconduction de son référencement, sauf manquement aux stipulations de l'article 14 (paiement) des présentes.

Dans le mois qui précède le terme des présentes conditions générales, la Société adressera ainsi un e-mail au Diagnostiqueur lui rappelant ce terme et lui proposant de renouveler le Service aux conditions financières en vigueur à ce moment là pour une période d'un an commençant à courir à compter de son acceptation du renouvellement.

A défaut de réponse du Diagnostiqueur, les conditions générales prendront fin au terme prévu et le Fiche Personnalisée sera automatiquement retirée du Site.

Article 16 - Résiliation du Service

Si le Diagnostiqueur souhaite résilier le Service en cours d'exécution, il doit signifier cette résiliation à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, le Diagnostiqueur ne peut prétendre à aucun remboursement ni indemnité de ce chef, et sera redevable de l'intégralité du prix prévu.

Article 17 - Suspension du Service

Si après la mise en ligne de la Fiche Personnalisée sur le Site, le Diagnostiqueur souhaite suspendre l'exécution du Service, il doit signifier à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception les dates de début et de fin de la suspension envisagée. Dans ce cas, le Diagnostiqueur ne peut prétendre à aucun remboursement ni indemnité de ce chef.

Article 18 - Renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 19 – Intuitu personae

Toute inscription au Service est strictement personnelle au Diagnostiqueur qui l'a souscrit, si bien que les droits et obligations qui résultent des présentes conditions générales ne peuvent être cédés sous quelque forme ou à quelque titre que ce soit à des tiers par le Diagnostiqueur, sans l'autorisation préalable et écrite de la Société.

Article 20 – Loi applicable et Jurisdiction

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

Tous les différends qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la validité des présentes conditions générales, et qui ne pourraient être résolus à l'amiable, par les efforts réciproques des parties, seront soumis exclusivement aux tribunaux compétents de La Roche-sur-Yon.